

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE

-----

Département  
DE L'AUDE

-----

Séance du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, , Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

N°13/2004

**OBJET** : CULTURE - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - ACQUISITION D'INSTRUMENTS :  
DEMANDES DE SUBVENTION A LA REGION

Madame le Rapporteur expose :

Le Conservatoire de Musique, qualifié d'intérêt communautaire par délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mai 2003, accueille plus de 600 élèves et amplifie son rayonnement sur les territoires voisins.

Dans le cadre de son développement, il est prévu de procéder à l'acquisition de nouveaux instruments de musique, pour un montant estimé à 21 500 Euros.

Il convient de solliciter la Région Languedoc-Roussillon au titre de son programme d'intervention relatif à l'équipement et à l'acquisition des matériels à usage culturel.

En conséquence, je vous propose :

- de solliciter la Région Languedoc-Roussillon en vue d'obtenir la subvention la plus grande possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document administratif, financier ou technique relatif à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.